

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/762

26 février 2007

(07-0807)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS LE CADRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Rapport devant être présenté à la 38^{ème} réunion du Comité des mesures
sanitaires et phytosanitaires, 28 février et 1^{er} mars 2007

La communication ci-après, reçue le 23 février 2007, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

Processus de reconfiguration institutionnelle de l'OIRSA

1. Depuis octobre 2006, l'OIRSA engage un processus de reconfiguration visant à établir une nouvelle institution dotée d'une vision à long terme à l'horizon 2015, conformément aux directives de sa plus haute instance dirigeante, qui regroupe les Ministres et Secrétaires chargés de l'agriculture et de l'élevage (Haut Comité international régional contre les maladies des plantes et des animaux), les secteurs de production agricole et le commerce de produits agricoles. Ce processus repose sur six (6) piliers: a) vision commune; b) capital humain; c) évaluation des résultats; d) gestion du risque; e) excellence opérationnelle et f) solution aux problèmes sanitaires et phytosanitaires au niveau de la production.

Formation et vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial

2. En coordination avec l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA), l'OIRSA a organisé la quatrième et dernière visioconférence de la série pour la prévention de la grippe aviaire H5N1, intitulée "Risque pour le secteur agricole et mesures préventives", regroupant tous les pays de la région de l'OIRSA, et avec la participation d'autorités, de producteurs et d'universitaires, entre autres.

3. Au Mexique, l'OIRSA a participé à la 14^{ème} réunion annuelle du Conseil consultatif technique national sur la santé des animaux (CONASA), et présenté une communication intitulée "Comment créer un système professionnel d'analyse du risque en matière de santé des animaux à l'appui des décisions?".

4. En El Salvador, dans le cadre des activités de prévention de la grippe aviaire, des cours de formation de formateurs ont été organisés au cours desquels a été mise en place la stratégie de communication et de vulgarisation en matière sanitaire visant à renforcer la culture de la biosécurité et à encourager la notification des maladies touchant les oiseaux.

5. En El Salvador, l'OIRSA a organisé en coordination avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) un séminaire sur la biosécurité dans les marchés d'oiseaux vivants, lequel aura lieu du 6 au 8 mars 2007.

6. Au Guatemala, l'OIRSA a organisé un séminaire-atelier sur la normalisation des tests de laboratoires pour le diagnostic des maladies aviaires, avec la participation de fonctionnaires de toute la région couverte par l'OIRSA.

7. Au Guatemala, s'est déroulée une formation aux stratégies de communication et de surveillance épidémiologique au stade de l'éradication, destinée au personnel sur le terrain du Programme de lutte contre la peste porcine classique et d'éradication de cette maladie.

8. Au Panama, il a été procédé à l'harmonisation des tests de diagnostic ELISA pour l'encéphalomyélite équine vénézuélienne.

9. Au Guatemala, au Costa Rica et au Nicaragua ont eu lieu des ateliers nationaux de formation aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) et au système HACCP, et un atelier régional s'est tenu au Honduras sur ces mêmes thèmes. Ces ateliers ont été organisés par l'OIRSA, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS) et le projet ILRI/IICA-CSC.¹

10. Au Guatemala, et grâce à la coopération du Ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, a eu lieu un atelier régional sur la traçabilité dans le secteur de l'élevage.

11. Au Panama, a eu lieu un atelier régional pour l'élaboration du Code ou de la loi alimentaire, lequel est entériné sur la base d'une convention OPS-OMS-OIRSA.

12. En El Salvador, se sont déroulés quatre cours de formation au niveau national sur les systèmes assurant l'innocuité des aliments: concepts élémentaires, BPF, POSA, HACCP et traçabilité. Ces activités étaient destinées à des techniciens d'abattoirs municipaux, des entrepreneurs et des inspecteurs officiels chargés de l'inspection des produits d'origine animale.

Appui à la diffusion de normes internationales et régionales

13. Sur la base du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE et de la situation sanitaire du pays d'origine et de destination, ont été élaborées et proposées les prescriptions zoosanitaires pour l'importation au Panama de cire d'abeille en provenance d'Argentine.

14. L'interprétation du chapitre 3.8.4 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE relatif à la surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine a été communiquée à l'autorité compétente de la République dominicaine, l'objectif étant les valeurs en points pour différentes tailles de population bovine adulte dans les pays où aucun cas d'ESB n'a été détecté.

15. Des directives régionales ont été élaborées pour faciliter le commerce des produits avicoles; le processus d'adoption de ces directives régionales par la Commission technique régionale de santé avicole, composée de représentants du secteur officiel et privé des pays membres de l'OIRSA, est en cours.

Appui à la prévention, au contrôle et à l'éradication des parasites et des maladies

16. En El Salvador, l'OIRSA a appuyé techniquement et financièrement la mise en œuvre du Programme national de prévention de la peste porcine classique, de lutte contre cette maladie et d'éradication de celle-ci. La phase "lutte contre cette maladie" du programme s'est achevée sur de bons résultats, aboutissant notamment à: a) la vaccination contre la peste porcine classique de

¹ Projet de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et l'Institut international de recherche sur l'élevage concernant les produits de base relevant du Fonds commun.

344 167 animaux selon un système de balayage en deux journées de vaccination dans tout le pays, avec des couvertures de 78,5 et 82,0 pour cent respectivement; et b) en ont bénéficié au total 72 572 petits producteurs de porcs travaillant dans des exploitations familiales, dont 67 pour cent étaient des femmes.

Renforcement des institutions sanitaires nationales en vue de faciliter le commerce

17. L'OIRSA a continué d'appuyer le sous-groupe des mesures sanitaires et phytosanitaires dans le cadre de l'Union douanière centraméricaine en présentant les documents suivants pour examen:

- a) Plans d'urgence visant les parasites: mouches des fruits, cochenille rose, Thrips palmi, jaunissement mortel du cocotier, dermeste des grains, Tilletia barclayana, nématode à kyste et chancre des agrumes.
- b) Plans d'urgence visant les maladies: fièvre aphteuse, encéphalopathie spongiforme bovine, peste porcine classique, grippe aviaire.
- c) Norme régissant le transit par voie terrestre des animaux vivants.

18. Au Honduras, au Panama, au Nicaragua, en El Salvador, à Belize, au Guatemala et en République dominicaine, des exercices de simulation relatifs à l'apparition de foyers de grippe aviaire fortement pathogène ont été menés à bien.

Renforcement des relations interinstitutionnelles avec d'autres organismes internationaux

19. L'OIRSA a participé aux travaux de la Commission permanente pour les encéphalopathies spongiformes transmissibles animales aux Amériques (COPEA) de l'OIE, dans le cadre de laquelle ont été passés en revue les progrès réalisés par les pays d'Amérique et les difficultés qu'ils rencontrent en ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE relatives à l'encéphalopathie spongiforme bovine et son annexe sur la surveillance.

20. En coordination avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et la Fédération des aviculteurs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FEDAVICAC), un projet de Plan de sécurité sanitaire dans le secteur avicole a été élaboré.

21. L'OIRSA a participé aux activités suivantes: Séminaire sur la traçabilité des bovins organisé conjointement avec l'AECL, et 18^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques.
